

Etudiants arrivants

▶ Contacts

at :
e **GOUNEBANA**
ureau F.102
e : lundi - mardi - jeudi : 8h30 - 12h45 et 14h00 - 17h00
fermé au public l'après-midi
8h30 - 12h45 / fermé l'après-midi
mus@liste.parisnanterre.fr
47.51

nts coordinateurs :

nt votre contrat pédagogique (learning agreement), adressez-vous aux [enseignants coordinateurs](#).

nt référent :

e difficultés lors de votre séjour, vous pouvez contacter l'enseignant référent du Conseil
pédagogique et de perfectionnement : [RRAPPI Patricia](#)



▶ Actualités

Guide de l'étudiant arrivant "Incoming Student" 2019/2020 - [cliquez ici](#)

L'UFR DE DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

propos de l'Université

a [présentation de l'Université](#), les [chiffres clefs](#) de l'Université, les [modalités d'accès](#).

- **Calendrier universitaire**

L'année universitaire se compose de **2 semestres**.

Le **premier semestre** se déroule de septembre à janvier

Les inscriptions pédagogiques (choix des cours) ont lieu début septembre
Les examens (1ère session) ont lieu en décembre et en janvier.

Le **second semestre** se déroule de janvier à juin

Les inscriptions pédagogiques (choix des cours) ont lieu début janvier
Les examens (1ère session) ont lieu en mai et en juin.

Une seule **session de rattrapage** a lieu au mois de juin.

L'étudiant peut repasser les matières qu'il n'a pas validé lors des examens du premier ou du deuxième semestre lors de cette 2ème session d'examens.

Les résultats sont connus au début du mois de juillet.

Consultez [le calendrier](#) précis de l'UFR.

• Offre de formation

Vous pouvez consulter les enseignements proposés aux étudiants entrants sur le catalogue des enseignements proposés aux étudiants d'échange :

- [Enseignements de Licence](#) (choisir la rubrique "UFR Droit et Science politique")
- [Enseignements de Master](#) (choisir la rubrique "UFR Droit et Science politique" - voir les 2 liens ci-dessus)
- Enseignements dispensés en anglais (choisir la rubrique "UFR Droit et Science politique")

Il s'agit d'enseignements dispensés de la première année de droit (Licence 1) à la quatrième année de droit (Master 1). Certains enseignements sont dispensés en anglais.

Certains cours magistraux (CM), dispensés en salle ou amphithéâtre, sont accompagnés de travaux dirigés (TD). Les travaux dirigés, dispensés à un plus petit groupe d'étudiants (environ 30), permettent d'acquérir la méthodologie des exercices français (cas pratique, dissertation juridique, commentaires d'arrêt ou de texte...). La présence à ces travaux dirigés est obligatoire. Ils font l'objet de modalités spécifiques de contrôle des connaissances (évaluation lors des séances durant tout le semestre) et d'un examen écrit de 3h en fin de semestre.

Pour vous aider, vous pouvez utiliser le guide méthodologique réalisé par le [Conseil pédagogique et de perfectionnement](#).

Attention, tous les enseignements requièrent un bon niveau de français à l'écrit et à l'oral (niveau B2). Pour vous perfectionner pendant votre séjour, vous pouvez également vous inscrire à des cours de langue française.

• Inscriptions

Les candidatures se font directement en ligne depuis le site des relations internationales de l'Université.

ATTENTION : cette procédure n'est valable que pour les étudiants en programme d'échange et ne concerne pas la candidature individuelle pour un cursus diplômant à l'université. Pour une candidature individuelle, consultez le [Service d'Accueil des Étudiants Étrangers](#) (SAEE).

SEJOURNER A L'UFR DE DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

A votre arrivée, vous serez accueillis par le service des Relations internationales de l'Université ainsi que par l'UFR DSP.

• Organisation des études

Pour vous permettre de profiter au mieux de votre séjour, consultez les informations essentielles et pratiques ainsi que les contacts utiles des pages :

- [Emplois du temps](#),
- [Plateforme Cours en ligne](#),
- [Examens](#) (dates d'examens, absences et retard, consultation de copie, relevé de notes, etc.)
- [Bibliothèques étudiante](#)
- [Vie](#)

- [Secrétariats pédagogiques](#) (choisir ensuite l'année correspondante).

- **Conseil pédagogique et de perfectionnement**

Si vous éprouvez certaines difficultés liées à l'organisation de votre scolarité à l'université, vous pouvez contacter les enseignants référents du [Conseil pédagogique et de perfectionnement](#).

Mis à jour le 19 juillet 2019

<https://ufr-dsp.parisnanterre.fr/etudiants-arrivants-688133.kjsp?RH=1466511820439>